

**MEMORIAL**  
Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



**MEMORIAL**  
Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 59

7 février 1997

**SOMMAIRE**

|  |            |   |            |
|--|------------|---|------------|
| Agenor S.A., Luxembourg  | page 2789  | GESH-General System Holding S.A., Luxembourg                            | 2800       |
| Alicia S.A., Luxembourg  | 2786       | Gesi, S.à r.l., Bertrange   | 2812       |
| Allgemeine Textil und Finanz AG, Luxembourg                            | 2789, 2790 | Geo Trade S.A., Luxembourg  | 2812       |
| Alternance Holding S.A., Luxembourg                                    | 2791       | Gigantes International Holding S.A., Luxembourg                         | 2812       |
| A & S Holding S.A., Luxembourg   | 2788       | G.L. Finance & Development S.A., Luxembourg                             | 2813       |
| BAC - Bureau d'Administration et de Consultation, S.à r.l., Luxembourg | 2793       | G.L. Trust International S.A., Luxembourg                               | 2813       |
| Bamolux, GmbH, Luxembourg  | 2792       | Greenwater S.A.H., Luxembourg   | 2813, 2814 |
| (Kurt) Beier Luxembourg, S.à r.l., Mamer                               | 2817       | GWL Invest S.A.H., Luxembourg   | 2814       |
| Beniel S.A., Luxembourg  | 2793       | Hadhan Holding S.A., Luxembourg   | 2814       |
| Berik Holding S.A., Luxembourg   | 2794       | H.B.G. Haunstettner Beteiligung Gesellschaft S.A., Luxembourg           | 2814       |
| B.I.A.C. Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg                              | 2794       | Heralda S.A., Luxembourg  | 2815       |
| Bonite S.A., Luxembourg  | 2795       | Holcher & Conzemius, S.à r.l., Rodange                                  | 2815       |
| Bradford S.A., Luxembourg  | 2796       | Hotel Center S.A., Luxembourg   | 2815, 2816 |
| Brago Finance, S.à r.l., Luxembourg                                    | 2791, 2792 | International & American Realty S.A.H., Luxembourg                      | 2816       |
| Brasserie 911, S.à r.l., Belvaux                                       | 2794       | International Building Corporation S.A., Luxembourg                     | 2815       |
| Breger Frères & Fils, S.à r.l., Luxembourg                             | 2797       | International Textile Services Holding S.A., Luxembourg                 | 2816       |
| Bureau Financier de Diversification Technologique S.A., Luxembourg     | 2797       | Jonathan Finance Holding S.A., Luxembourg                               | 2816       |
| Cameo Finance S.A., Luxembourg   | 2799       | Jorano S.A., Luxembourg   | 2817       |
| CAO Orthochaussures, S.à r.l., Luxembourg                              | 2799       | Jordan S.A., Luxembourg   | 2817       |
| Capgrow S.A.H., Luxembourg   | 2799       | Kaktusbluete S.A., Luxembourg   | 2817       |
| C.D.M. S.A., Luxembourg  | 2799       | Karos, S.à r.l., Luxembourg   | 2818       |
| Celux Finance S.A., Luxembourg   | 2800       | Lary S.A., Luxembourg   | 2815       |
| Charonville International S.A., Luxembourg                             | 2799       | Laumar Holding S.A., Luxembourg   | 2817, 2818 |
| Cheops S.A., Luxembourg  | 2800       | Lentz Lucien & Cie, S.à r.l., Pétange                                   | 2819       |
| Commodities Limited S.A., Luxembourg                                   | 2800       | L.V. S.A., Luxembourg   | 2818       |
| DDM Luxembourg S.A., Luxembourg  | 2793       | Mandanor S.A., Luxembourg   | 2819       |
| Delta International Holdings S.A., Luxembourg                          | 2800       | Marigny S.A., Luxembourg  | 2819       |
| Donabra S.A., Luxembourg   | 2802       | Media-Aktuell, S.à r.l., Luxembourg                                     | 2819       |
| Duo Coiffure, S.à r.l., Luxembourg                                     | 2802       | Medical Services Group S.A., Luxembourg                                 | 2820       |
| Eco-Eco S.A., Luxembourg   | 2801       | Medika Holding S.A., Luxembourg   | 2821       |
| Encyclopaedia Britannica Holding S.A., Luxembourg                      | 2802, 2803 | (Die) Medizinische Planung und Beratung S.A., Luxembourg                | 2801       |
| Entreprise Folco Tomasini, S.à r.l., Differdange                       | 2803       | Menuiserie Chimello, Succ. Jelsma & Leyder, S.à r.l., Schifflange-Foetz | 2822       |
| Entreprise Togrmat, S.à r.l., Differdange                              | 2803       | Mila, GmbH, Luxembourg  | 2822       |
| Ermitage International Bond Fund S.A., Luxembourg                      | 2804, 2806 | Mitor S.A., Luxembourg  | 2819       |
| Etablissements Emile Schroeder & Fils, S.à r.l., Luxembourg            | 2803       | Mitsui Life Investment Luxembourg S.A., Luxembourg                      | 2822       |
| Euro-Connect S.A., Luxembourg  | 2804       | Montmirail S.A., Luxembourg   | 2824       |
| Euroluxim Management S.A., Luxembourg                                  | 2807       | MT Coiffure, S.à r.l., Luxembourg                                       | 2825       |
| Express - Nettoyage à Sec, S.à r.l., Luxembourg                        | 2804       | Multifonds Invest, Sicav, Luxembourg                                    | 2821       |
| F.H.F.-Fit Health & Fun S.A.H., Luxembourg                             | 2806, 2807 | Multitours S.A., Luxembourg   | 2820       |
| Fialbo Finance S.A., Luxembourg  | 2808       | Net Holding S.A., Luxembourg  | 2825       |
| F.I.F. Management Company S.A., Luxembourg                             | 2796       | Nextar S.A., Luxembourg   | 2825, 2826 |
| Finadis S.A., Luxembourg   | 2808       | Noblesse S.A., Luxembourg   | 2825       |
| Five Arrows Management S.A., Luxembourg                                | 2792       | Olivi-Rodrigues, S.à r.l., Luxembourg                                   | 2820       |
| Flory S.A., Luxembourg   | 2810       | Parsin S.A., Luxembourg   | 2826, 2827 |
| Fondaco S.A., Luxembourg   | 2811       | Patrilux S.A.H., Luxembourg   | 2828       |
| Force Cash Conseil S.A., Luxembourg                                    | 2810       | Patrimoine Invest, Sicav, Luxembourg                                    | 2828       |
| Fragrana S.A., Luxembourg  | 2811       | Peinture Yves Braun, S.à r.l., Luxembourg                               | 2797, 2799 |
| Future Invest Holding S.A., Luxembourg                                 | 2811       | Plenum S.A., Luxembourg   | 2829       |
| G.A.B.N.B. S.A., Luxembourg  | 2811       | Point Publishing S.A., Soparfi, Heisdorf                                | 2829, 2830 |
| Gall Holdings Ltd S.A.H., Luxembourg                                   | 2809       | Quatingo Holding S.A., Luxembourg                                       | 2832       |
| Gasa Spedition Luxembourg S.A., Mamer                                  | 2811       | Saima Avandero International S.A., Luxembourg                           | 2830, 2832 |
| Gautrey AG, Luxembourg   | 2795       | Société Civile Immobilière Famigroup, Luxembourg                        | 2808       |
|  |            | Turbo Investissement S.A., Luxembourg                                   | 2786       |

**ALICIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 46.028.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 15, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

## AFFECTATION DU RESULTAT:

- Report à nouveau . . . . . LUF (337.347,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 1996.

Signature.

(42599/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**TURBO INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

## STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., une société anonyme établie et ayant son siège social à Luxembourg, 69, route d'Esch,

ici représentée aux fins des présentes par:

- Monsieur Eddy Dome, Fondé de Pouvoir, demeurant à Oetrange,
- Monsieur Christophe Kossmann, Fondé de Pouvoir, demeurant à Remich;

2) LIREPA S.A., une société anonyme ayant son siège social à Luxembourg, 69, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 9.969,

ici représentée aux fins des présentes par:

- Monsieur Jean-Marie Gillissen, employé de banque, demeurant à Luxembourg,
- en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 21 novembre 1996.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de TURBO INVESTISSEMENT S.A. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à un million trois cent mille francs français (FRF 1.300.000,-), divisé en mille trois cents (1.300) actions de mille francs français (FRF 1.000,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à cinq millions de francs français (FRF 5.000.000,-), par la création et l'émission de cinq mille (5.000) actions nouvelles, d'une valeur nominale de mille francs français (FRF 1.000,-) chacune.

Le Conseil d'Administration est autorisé à et mandaté pour:

- réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apport en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;
- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;
- supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces ou en nature.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui, d'ici là, n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le premier lundi du mois de mai à dix heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 1996.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en mai 1997.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit

|  |       |
|--|-------|
| 1) BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., prédésignée, mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf actions | 1.299 |
| 2) LIREPA S.A., prédésignée, une action  | 1     |
| Total: mille trois cents actions   | 1.300 |

Le comparant sub 1) est désigné fondateur, le comparant sub 2) n'intervient qu'en tant que simple souscripteur.

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme d'un million trois cent mille francs français (FRF 1.300.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de cent quarante-cinq mille francs (Fr. 145.000,-).

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.

#### *Deuxième résolution*

Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Jean Bodoni, ingénieur commercial, demeurant à Strassen,
- Monsieur Guy Baumann, attaché de direction, demeurant à Belvaux,
- Monsieur Guy Kettmann, attaché de direction, demeurant à Howald,
- Monsieur Albert Pennacchio, employé de banque, demeurant à Mondercange.

#### *Troisième résolution*

Est appelée aux fonctions de commissaire:

Mademoiselle Isabelle Arend, employée de banque, demeurant à Alzingen.

#### *Quatrième résolution*

Le mandat des administrateurs et commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2002.

#### *Cinquième résolution*

Le siège social est fixé à L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue d'eux connue aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Dome E., Kossmann C., Gillessen J.M., C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1996, vol. 94S, fol. 56, case 4. – Reçu 79.170 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 1996.

C. Hellinckx.

(42590/215/167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

### **A & S HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 20.216.

#### *Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 1996*

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société A & S HOLDING*  
BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG

Signature

(42603/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**AGENOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1635 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 30.010.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 16, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour le compte de AGENOR S.A.  
FIDUPLAN S.A.

Signature

(42597/752/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**AGENOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1635 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 30.010.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 3 juin 1996 sur l'exercice 1995*

L'Assemblée générale approuve le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1995 clôturant avec un bénéfice de LUF 38.927,- et décide de l'affecter à la réserve légale.

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Otis Claeys, Luxembourg, comme administrateur du Conseil d'Administration. Son mandat est renouvelé pour un terme de 1 an comme celui des autres administrateurs et du commissaire aux comptes.

*Conseil d'Administration:*

Monsieur Otis Claeys, administrateur, Luxembourg;  
Monsieur Raimondo Buscemi, administrateur, Luxembourg;  
Madame Monique Henschen-Haas, administrateur, Luxembourg.

*Commissaire aux comptes:*

Monsieur Raymond Henschen, Luxembourg.

Pour extrait conforme  
FIDUPLAN S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 16, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42598/752/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**ALLGEMEINE TEXTIL UND FINANZ AG, Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxembourg.  
H. R. Luxembourg B 18.365.

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am fünfzehnten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit Amtswohnsitz in Luxembourg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft ALLGEMEINE TEXTIL UND FINANZ AG, mit Sitz in Luxembourg, eingetragen im Handelsregister von Luxembourg unter der Nummer B 18.365, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Aktiengesellschaft ALLGEMEINE TEXTIL UND FINANZ AG wurde gegründet gemäß Urkunde des unterzeichneten Notars vom 19. Mai 1981, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial, Nummer 156 vom 4. August 1981.

Die Satzung wurde verschiedentlich abgeändert und zum letzten Mal gemäß Urkunde, aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 8. Dezember 1989, welche im Mémorial C, Recueil Spécial, Nummer 192 vom 12. Juni 1990, veröffentlicht wurde.

Die Versammlung wird um elf Uhr dreißig unter dem Vorsitz von Frau Claudine Cambron, Privatbeamtin, wohnhaft in Etalle, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zur Sekretärin, Frau Sandrine Ortwerth, Privatbeamtin, wohnhaft in Arlon.

Die Versammlung wählt einstimmig zur Stimmzählerin Frau Giorgina Tucci-Ferrato, Privatbeamtin, wohnhaft in Hettange-Grande.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung folgendes fest:

Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter sind unter Angabe des Namens, Vornamens, des Datums der Vollmachten sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen.

Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, daß das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und daß somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschließen.

Die Anwesenheitsliste wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Versammlungsvorstand gezeichnet.

Sie wird gegenwärtigem Protokoll nebst den darin erwähnten Vollmachten, welche durch die Erschienenen ne varietur paraphiert wurden, beigefügt bleiben, um mit demselben einregistriert zu werden.

1) Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

*Tagesordnung:*

- 1) Beschluß betreffend die Auflösung der Gesellschaft.
- 2) Ernennung des Liquidators und Festlegung seiner Befugnisse.

Alsdann werden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefaßt:

*Erster Beschluß*

Die Generalversammlung beschließt, die Gesellschaft aufzulösen, welche vom heutigen Tage an nur noch für ihre Liquidation besteht.

*Zweiter Beschluß*

Die Generalversammlung bestimmt und ernennt zum Liquidator Herrn Guy Glesener, conseiller juridique, wohnhaft in Luxemburg, 133, avenue Pasteur.

*Dritter Beschluß*

Er hat die weitgehendsten Befugnisse, so wie sie durch das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und durch die späteren Abänderungsgesetze vorgesehen sind, um die Liquidation durchzuführen.

Er kann insbesondere alle Handlungen durchführen, welche in den Artikeln 144 und 145 des Gesetzes vom 10. August 1915 vorgesehen sind, ohne eine vorherige Genehmigung durch die Generalversammlung beantragen zu müssen.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: C. Cambron, S. Ortwerth, G. Tucci-Ferrato, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1996, vol. 94S, fol. 40, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 21. November 1996.

F. Baden.

(42600/200/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**ALLGEMEINE TEXTIL UND FINANZ AG, Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg.

H. R. Luxemburg B 18.365.

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am achtzehnten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit Amtswohnsitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft ALLGEMEINE TEXTIL UND FINANZ AG, mit Sitz in Luxemburg, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 18.365, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Aktiengesellschaft ALLGEMEINE TEXTIL UND FINANZ AG wurde gegründet gemäß Urkunde des unterzeichneten Notars vom 19. Mai 1981, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial, Nummer 156 vom 4. August 1981. Die Satzung wurde verschiedentlich abgeändert und zum letzten Mal gemäß Urkunde des unterzeichneten Notars vom 8. Dezember 1989, welche im Mémorial C, Recueil Spécial, Nummer 192 vom 12. Juni 1990 veröffentlicht wurde.

Die Gesellschaft wurde in Liquidation gesetzt gemäß Urkunde des unterzeichneten Notars vom 15. November 1996, welche noch nicht im Mémorial veröffentlicht ist.

Die Versammlung wurde um fünfzehn Uhr fünfundvierzig unter dem Vorsitz von Frau Claudine Cambron, Privatbeamtin, wohnhaft in Etalle, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zur Sekretärin Frau Sandrine Ortwerth, Privatbeamtin, wohnhaft in Arlon.

Die Versammlung wählt einstimmig zur Stimmzählerin Frau Giorgina Tucci-Ferrato, Privatbeamtin, wohnhaft in Hettange-Grande.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest:

I. - Daß die Tagesordnung folgenden Wortlaut hat:

*Tagesordnung:*

- 1) Bericht des Kommissars zur Liquidation.
- 2) Entlastung des Liquidators und des Kommissars zur Liquidation.
- 3) Abschluß der Liquidation.
- 4) Bestimmung des Ortes, an welchem die Bücher und Dokumente der Gesellschaft für eine Dauer von fünf Jahren ab heute hinterlegt werden.

II. - Daß die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter unter Angabe des Namens, Vornamens, des Datums der Vollmachten sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen sind.

III. - Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, daß das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und daß somit die Versammlung befugt ist, über vorstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschließen.

Die Anwesenheitsliste wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Vorstand gezeichnet. Sie wird gegenwärtigem Protokoll nebst den darin erwähnten Vollmachten, welche durch die Erschienenen ne varietur paraphiert wurden, beigefügt bleiben, um mit demselben einregistriert zu werden.

IV. - Daß die außerordentliche Generalversammlung vom 15. November 1996, nachdem sie den Bericht des Liquidators gehört hat, Herrn Yves Wallers, réviseur d'entreprises, wohnhaft in Burden, zum Kommissar zur Liquidation ernannt hat.

Sie hat alsdann die gegenwärtige Versammlung auf diesen Tag, Stunde und Ort festgelegt.

Die gegenwärtige Generalversammlung geht sodann wie folgt zur Tagesordnung über:

1) Bericht des Kommissars zur Liquidation

Die Versammlung hört den Bericht des Kommissars zur Liquidation über seine Einsicht in die Dokumente der Liquidation und über die Verwaltung des Liquidators.

Dieser Bericht führt zur Annahme der Konten und zur Entlastung des Liquidators.

2) Die Generalversammlung nimmt die Schlußfolgerung dieses Berichtes an, stimmt den Liquidationskonten zu und gibt volle Entlastung an Herrn Guy Glesener, conseiller juridique, wohnhaft in Luxemburg, für sein Amt als Liquidator.

Die Generalversammlung gibt ebenfalls Entlastung an den Kommissar zur Liquidation für die Ausübung seines Mandates.

3) Abschluß der Liquidation.

Die Generalversammlung bestimmt den Abschluß der Liquidation und stellt fest, daß die Gesellschaft ALLGEMEINE TEXTIL UND FINANZ AG ab dem heutigen Tage aufgehört hat zu bestehen.

4) Die Versammlung beschließt, daß die Bücher und Dokumente der Gesellschaft für eine Dauer von fünf Jahren in Luxemburg, 3B, boulevard du Prince Henri, hinterlegt bleiben.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: C. Cambron, S. Ortwerth, G. Tucci-Ferrato, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 1996, vol. 94S, fol. 47, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 25. November 1996.

F. Baden.

(42601/200/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**ALTERNANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 31.823.

Le bilan au 31 mars 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

ALTERNANCE HOLDING S.A.

BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG

Signature

(42602/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**BRAGO FINANCE, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung,  
(anc. BRAGO-FINANZ, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung).**

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 31, allée Scheffer.

H. R. Luxembourg B 38.334.

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am vierzehnten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit Amtswohnsitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

BUTWIN S.A., Aktiengesellschaft, mit Sitz in San José (Costa Rica), hier vertreten durch Herrn Guy Bernard, réviseur d'entreprises, wohnhaft in Luxemburg, aufgrund einer Generalvollmacht, ausgestellt am 6. August 1996.

Die Erschienenene handelt in ihrer Eigenschaft als alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung BRAGO-FINANZ, G.m.b.H., mit Sitz in Luxemburg, 31, allée Scheffer, (R. C. Luxembourg B 38.334), welche gegründet wurde gemäss Urkunde vom 10. Oktober 1991, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 138 vom 11. April 1992. Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt abgeändert gemäss Urkunde vom 8. Juli 1994, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 444 vom 9. November 1994.

Alsdann fasst die alleinige Gesellschafterin folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Der Name der Gesellschaft wird in BRAGO FINANCE, S.à r.l. abgeändert.

## Zweiter Beschluss

Infolge des vorhergehenden Beschlusses wird Artikel 4 der Satzung wie folgt abgeändert:

«**Art. 4.** Die Gesellschaft besteht unter der Bezeichnung BRAGO FINANCE, S.à r.l.. Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung kann mit nur einem Gesellschafter (Ein-Mann-G.m.b.H.) gemäss Gesetz vom 28. Dezember 1992 oder mit mehreren Gesellschaftern bestehen.»

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Erschienenen, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: G. Bernard und F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1996, vol. 94S, fol. 39, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf Begehren zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 27. November 1996.

F. Baden.

(42618/200/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**BRAGO FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 38.334.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 3 décembre 1996.

F. Baden.

(42619/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**BAMOLUX, Gesellschaft mit beschränkter Haftung,  
zum Stammkapital von 1.250.000 LUF.**

Gesellschaftssitz: L-1541 Luxembourg, 65, boulevard de la Fraternité.

H. R. Luxembourg B 13.972.

Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, gemäss Urkunde vom 9. Juni 1976, aufgenommen durch den in Pétingen residierenden Notar André Schwachtgen, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, Nr. 195 vom 18. September 1976. Die Satzungen der Gesellschaft wurden geändert, gemäss Urkunde vom 22. Februar 1984, aufgenommen durch den in Pétingen residierenden Notar Georges d'Huart, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, Nr. 86 vom 28. März 1984; vom 6. Dezember 1984, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, Nr. 19 vom 23. Januar 1985 und vom 27. Februar 1986, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, Nr. 205 vom 19. Juli 1986.

Die Bilanz zum 31. Dezember 1995, eingetragen in Luxemburg, am 28. November 1996, Band 487, Seite 5, Fach 1, wurde im Handelsregister Luxemburg, am 3. Dezember 1996.

Für gleichlautende Ausfertigung zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 3. Dezember 1996.

BAMOLUX, Gesellschaft mit beschränkter Haftung  
Unterschriften

(42608/546/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**FIVE ARROWS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 30.491.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 7 octobre 1996 a décidé de répartir le bénéfice de USD 9.097 de la façon suivante:

|                               |                    |
|-------------------------------|--------------------|
| - réserve légale: . . . . .   | USD 455,-          |
| - report à nouveau: . . . . . | USD 8.642,-        |
|                               | <u>USD 9.097,-</u> |

Le mandat des administrateurs, Messieurs Léopold de Rothschild, Pieter Leeflang, Yasuhiro Ishii et Claude Meiers, est renouvelé pour une période d'un an, ainsi que le mandat du Commissaire aux Comptes, FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG.

Pour FIVE ARROWS MANAGEMENT S.A.  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 1996, vol. 487, fol. 13, case 7. – Reçu 500 francs.

(42662/006/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**BAC - BUREAU D'ADMINISTRATION ET DE CONSULTATION,  
S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 25, rue Adolphe.  
R. C. Luxembourg B 28.499.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1993, enregistrés à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 486, fol. 103, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Signature.

(42605/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**BAC - BUREAU D'ADMINISTRATION ET DE CONSULTATION,  
S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 25, rue Adolphe.  
R. C. Luxembourg B 28.499.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 486, fol. 103, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Signature.

(42606/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**BAC - BUREAU D'ADMINISTRATION ET DE CONSULTATION,  
S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 25, rue Adolphe.  
R. C. Luxembourg B 28.499.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 486, fol. 103, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Signature.

(42607/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**DDM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 36.612.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date  
du 27 novembre 1996 à Luxembourg*

L'assemblée générale ordinaire a pris connaissance du bilan de la société au 30 avril 1996 et des raisons qui ont empêché la liquidation d'être clôturée.

Pour extrait conforme et sincère  
Signature

*Le mandataire de la société*

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 15, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42634/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**BENIEL, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 41.804.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 28 octobre 1992, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, N° 31 du 22 janvier 1993.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1996, vol. 487, fol. 5, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

BENIEL, Société Anonyme  
Signatures

(42610/546/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**BERIK HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19-21 boulevard Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 35.300.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 20, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour BERIK HOLDING S.A.  
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.  
Banque domiciliataire  
Signature

(42611/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**BERIK HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19-21 boulevard Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 35.300.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de façon extraordinaire le 22 novembre 1996*

*Résolution*

Leur mandat venant à échéance, l'assemblée décide de réélire les administrateurs et le commissaire aux comptes pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 1996 comme suit:

*Conseil d'administration*

- MM. Gustave Stoffel, directeur-adjoint de banque, demeurant à Wecker (Luxembourg), président;  
Germain Birgen, fondé de pouvoir principal, demeurant à Luxembourg (Luxembourg), administrateur;  
Dirk Raeymaekers, conseiller de banque, demeurant à Kopstal (Luxembourg), administrateur.

*Commissaire aux comptes*

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour extrait conforme  
Pour BERIK HOLDING S.A.  
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.  
Banque domiciliataire  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 20, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42612/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**B.I.A.C. LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 25.765.

**EXTRAIT**

Par décision du gérant en date du 1<sup>er</sup> juillet 1996, le siège de la société est transféré au 6, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg.

pour B.I.A.C. LUXEMBOURG, S.à r.l.  
F. Sassel  
Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 486, fol. 103, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42613/664/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**BRASSERIE 911, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4450 Belvaux, 56, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 48.957.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 1996, vol. 487, fol. 10, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Signature.

(42620/513/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**BONITE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 46.152.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société BONITE S.A.  
BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG  
Signature

(42616/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**GAUTREY AG, Société Anonyme,**  
**(anc. BLAULICHT AG).**  
Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 46.211.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BLAULICHT A.G., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 4 janvier 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 111 du 25 mars 1994.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Eliane Schumacher, employée de banque, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Fernand Pirsch, fondé de pouvoir, demeurant à Machtum.

L'assemblée élit comme scrutateur, Mademoiselle Christine Cuipers, employée de banque, demeurant à Luxembourg. Monsieur le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les quarante-deux mille quinze (42.015) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. - Changement de la dénomination sociale de BLAULICHT A.G. en GAUTREY A.G., et modification de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

2. - Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a adopté, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société BLAULICHT A.G. en GAUTREY A.G., et de modifier la première phrase de l'article premier des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>. Première phrase.** Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de GAUTREY A.G.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue française, suivie d'une version anglaise. Il est spécifié qu'en cas de divergences avec la version anglaise, le texte français fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

**Suit la version anglaise du texte qui précède:**

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the twenty-fifth of November.

Before Us, Maître Camille Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of the société anonyme BLAULICHT A.G., having its registered office in Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary on the 4th of January 1994, published in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, number 111 of the 25th of March 1994.

The meeting is presided over by Miss Eliane Schumacher, bank employee, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary to the meeting, Mr Fernand Pirsch, fondé de pouvoir, residing in Machtum.

The meeting elects as scrutineer, Miss Christine Cuipers, bank employee, residing in Luxembourg.

The chairman declares and requests the notary to state:

I) That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II) As appears from the attendance list, all the forty-two thousand and fifteen (42,015) shares are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III) That the agenda of the extraordinary general meeting is the following:

*Agenda:*

1. - Change of the name from BLAULICHT A.G. into GAUTREY A.G., and amendment of Article 1 of the articles of incorporation.

2. - Miscellaneous.

After the foregoing has been approved by the meeting the same took unanimously the following resolution:

*Resolution*

The meeting decides to change the name of the company from BLAULICHT A.G. into GAUTREY A.G., and to amend the first sentence of Article 1 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«**Art. 1. First sentence.** There is hereby formed a corporation (société anonyme) under the name of GAUTREY A.G.»

There being no further item on the agenda, the meeting was adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith, that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in French, followed by an English version; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the French version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: E. Schumacher, F. Pirsch, C. Cuipers, C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1996, vol. 94S, fol. 56, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 1996.

C. Hellinckx.

(42615/215/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**BRADFORD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 42.764.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société BRADFORD S.A.*

*Signature*

*Administrateur*

(42617/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**F.I.F. MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 8.983.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 1996*

Ratification de la démission de Monsieur Bruno Georges-Picot, Administrateur et décharge lui est donnée.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 1996.

*Pour la société*

*F.I.F. MANAGEMENT COMPANY S.A.*

*Signatures*

(42660/005/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**BREGER FRERES & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2413 Luxembourg, 39, rue du Père Raphaël.  
R. C. Luxembourg B 29.643.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 1996, vol. 487, fol. 10, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Signature.

(42621/513/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**BUREAU FINANCIER DE DIVERSIFICATION TECHNOLOGIQUE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 25.530.

Les comptes annuels au 31 décembre 1993, enregistrés à Luxembourg, le 28 novembre 1996, vol. 487, fol. 8, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

*Pour la S.A. BUREAU FINANCIER  
DE DIVERSIFICATION TECHNOLOGIQUE  
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.*

(42622/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**BUREAU FINANCIER DE DIVERSIFICATION TECHNOLOGIQUE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 25.530.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 28 novembre 1996, vol. 487, fol. 8, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

*Pour la S.A. BUREAU FINANCIER  
DE DIVERSIFICATION TECHNOLOGIQUE  
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.*

(42623/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**BUREAU FINANCIER DE DIVERSIFICATION TECHNOLOGIQUE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 25.530.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 28 novembre 1996, vol. 487, fol. 8, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

*Pour la S.A. BUREAU FINANCIER  
DE DIVERSIFICATION TECHNOLOGIQUE  
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.*

(42624/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**PEINTURE YVES BRAUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. ENTREPRISE DE PEINTURE ROGER BRAUN ET FILS, S.à r.l.).**

Siège social: L-1817 Luxembourg, 60, rue d'Ivoix.  
R. C. Luxembourg B 40.294.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le douze novembre.

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher (Luxembourg).

Ont comparu:

1) Monsieur Roger Braun, maître peintre-décorateur, et son épouse Madame Sylvie Godart, sans état particulier, demeurant à L-5353 Oetrange, 18, rue de Canach;

2) Monsieur Yves Braun, maître peintre-décorateur, demeurant à L-6181 Gonderange, 22, rue Stohlbour.

Ces comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I. - Les comparants sont les seuls associés de la société ENTREPRISE DE PEINTURE ROGER BRAUN ET FILS, S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social à L-1817 Luxembourg, 60, rue d'Ivoix, inscrite au registre de commerce sous le numéro B 40.294, constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à

Esch-sur-Alzette, en date du 12 mai 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 440 du 2 octobre 1992.

II. - Le capital social est fixé à la somme d'un million de francs luxembourgeois (1.000.000,- LUF), divisé en cent (100) parts sociales de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune, entièrement souscrites et libérées et appartenant aux associés, comme suit:

|  |     |
|--|-----|
| - à Monsieur Roger Braun, préqualifié, cinquante et une parts sociales . . . . . | 51  |
| - à Monsieur Yves Braun, préqualifié, quarante-neuf parts sociales . . . . .     | 49  |
| Total: cent parts sociales . . . . .   | 100 |

III. - Ensuite, l'associé prénommé, Monsieur Roger Braun et son épouse Madame Sylvie Godart déclarent céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, l'intégralité des parts sociales de la prédite société inscrites au nom de Monsieur Roger Braun, soit cinquante et une (51) parts sociales, à Monsieur Yves Braun, prénommé, qui accepte, moyennant le prix de cinq cent dix mille francs luxembourgeois (510.000,- LUF).

Les cédants, Monsieur Roger Braun et Sylvie Godart, reconnaissent avoir reçu du cessionnaire la somme de cinq cent dix mille francs luxembourgeois (510.000,- LUF) avant la signature des présentes et en dehors de la présence du notaire instrumentant, ce dont bonne et valable quittance est donnée par les présentes.

IV.- Le cessionnaire se trouve subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour. Le cessionnaire participera aux bénéfices à partir de ce jour.

V. - Ensuite, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé décide de changer la dénomination de la société de ENTREPRISE DE PEINTURE ROGER BRAUN ET FILS, S.à r.l. en PEINTURE YVES BRAUN, S.à r.l.

A la suite du changement de la dénomination, l'article 1<sup>er</sup> des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de PEINTURE YVES BRAUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.»

*Deuxième résolution*

L'associé décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à un million de francs (1.000.000,- LUF), divisé en cent (100) parts sociales de dix mille francs (10.000,- LUF) chacune.

Ces parts sociales sont toutes détenues par Monsieur Yves Braun, préqualifié.

Toutes les parts sociales sont entièrement souscrites et libérées.»

*Troisième résolution*

L'associé décide de compléter l'article 8 des statuts comme dit ci-après:

«Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.»

A la suite de cet ajout, l'article 8 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 8.** Aucun des associés ne pourra céder ses droits dans la société sans le consentement de ses coassociés. Entre associés, toutefois, les parts sont librement cessibles.

Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.»

*Quatrième résolution*

Monsieur Roger Braun déclare démissionner, avec effet immédiat, comme gérant de la société.

Monsieur Yves Braun assumera dorénavant seul les fonctions de gérant de la société PEINTURE YVES BRAUN, S.à r.l.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature de son gérant unique, Monsieur Yves Braun, préqualifié.

Monsieur Yves Braun, préqualifié, agissant en sa qualité de gérant unique de la société à responsabilité limitée PEINTURE YVES BRAUN, S.à r.l., déclare accepter la prédite cession de parts pour compte de la société conformément à l'article 190 de la loi du 18 septembre 1933 concernant les sociétés à responsabilité limitée respectivement à l'article 1690 du Code civil, et déclare dispenser le cessionnaire de la faire signifier à la société par voie d'huissier et n'avoir entre ses mains aucune opposition ni aucun empêchement qui puissent en arrêter l'effet.

Les frais et honoraires des présentes sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Grevenmacher, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Braun, Y. Braun, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 14 novembre 1996, vol. 499, fol. 26, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 28 novembre 1996.

J. Gloden.

(42645/213/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**PEINTURE YVES BRAUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1817 Luxembourg, 60, rue d'Ivoix.  
R. C. Luxembourg B 40.294.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 3 décembre 1996.

J. Gloden.

(42646/213/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**CAMEO FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 19.269.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société CAMEO FINANCE S.A.  
BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG  
Signature

(42625/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**CAO ORTHOCHAUSSURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 19-25, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 18.066.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 1996, vol. 487, fol. 10, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Signature.

(42626/513/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**CAPGROW S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 25.582.

Acte constitutif publié à la page 7395 du Mémorial C, n° 39 du 18 mai 1987.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 17, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(42627/581/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**C.D.M. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 11.960.

Le bilan au 31 mars 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société C.D.M. S.A.  
BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG  
Signature

(42628/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**CHARONVILLE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.  
R. C. Luxembourg B 41.704.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 486, fol. 103, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Signature.

(42630/664/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**CELUX FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 19.846.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société CELUX FINANCE S.A.*

Administrateur

Signature

(42629/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**CHEOPS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 27.620.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société CHEOPS S.A.*

Signature

Administrateur

(42631/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**COMMODITIES LIMITED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 11.261.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société COMMODITIES LIMITED S.A.*

BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG

Signature

(42633/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**DELTA INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme de droit luxembourgeois.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 49.678.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 1996, vol. 487, fol. 13, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

DELTA INTERNATIONAL HOLDINGS S.A.

Signature

Administrateur

(42635/046/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**GESH-GENERAL SYSTEM HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 19.791.

Le bilan au 31 mars 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

GESH-GENERAL SYSTEM HOLDING S.A.

BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG

Signature

(42672/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**DIE MEDIZINISCHE PLANUNG UND BERATUNG S.A., Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 32.882.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 16, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Le liquidateur

(42636/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**DIE MEDIZINISCHE PLANUNG UND BERATUNG S.A., Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 32.882.

Le bilan de clôture au 31 octobre 1996, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 16, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Le liquidateur

(42637/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**DIE MEDIZINISCHE PLANUNG UND BERATUNG S.A., Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 32.882.

DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale, qui s'est tenue en date du 28 novembre 1996 que

1. le rapport des commissaires spéciaux sur la gestion de la liquidation et de la dissolution de la société a été approuvé;
2. l'assemblée a accordé décharge pleine de leurs missions respectives au liquidateur, aux administrateurs et aux commissaires;
3. l'assemblée a décidé la clôture de la liquidation et constate la dissolution définitive de la société;
4. les documents de la société seront conservés pendant la durée légale de cinq ans au siège de la société, 23, rue Beaumont à L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 novembre 1996.

Pour extrait conforme  
Signature  
Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 16, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42638/535/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**ECO-ECO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 40, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 48.259.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1996, vol. 486, fol. 37, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 1996.

Signatures.

(42641/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**ECO-ECO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 40, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 48.259.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1996, vol. 486, fol. 37, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 1996.

Signatures.

(42642/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**DONABRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 20.284.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 septembre 1996*

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société DONABRA S.A.  
BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG  
Signature

(42639/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**DUO COIFFURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 3, rue Johannes Gutenberg.  
R. C. Luxembourg B 50.117.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 486, fol. 103, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Signature.

(42640/664/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**ENCYCLOPAEDIA BRITANNICA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 55.850.

—  
L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ENCYCLOPAEDIA BRITANNICA HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée sous la dénomination EB LUXEMBOURG S.A. suivant acte du notaire instrumentant, en date du 5 juillet 1996, en voie de publication, dont les statuts ont été modifiés suivant acte du notaire instrumentant, en date du 30 août 1996, en voie de publication.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Olivier Ferres, employée privée, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire, Madame Myriam Schmit, employée privée, demeurant à Kehlen.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à B-Chantemelle.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 18, premier paragraphe des statuts de la société pour lui conférer la teneur suivante:

«The business year begins on October 1st and ends on September 30st. The first business year begins at the incorporation and ends on September 30st, 1996.»

«L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> octobre et finit le 30 septembre. Le premier exercice social commence lors de la constitution et se terminera le 30 septembre 1996.»

2. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 18 des statuts de la société pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 18. First paragraph.** The business year begins on October 1st and ends on September 30st. The first business year begins at the incorporation and ends on September 30st, 1996.

**Suit la traduction française:**

«**Art. 18. 1<sup>er</sup> alinéa.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> octobre et finit le 30 septembre. Le premier exercice social commence lors de la constitution et se terminera le 30 septembre 1996.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: O. Ferres, M. Schmit, A. Braquet, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 1996, vol. 94S, fol. 21, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 28 novembre 1996.

G. Lecuit.

(42643/220/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**ENCYCLOPAEDIA BRITANNICA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 55.850.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 28 novembre 1996.

G. Lecuit.

(42644/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**ENTREPRISE TOGRIMAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: LUF 500.000.**

Siège social: L-4684 Differdange, 8, rue Batty Weber.

R. C. Luxembourg B 12.621.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 1996, vol. 487, fol. 14, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 1996.

Signature.

(42647/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**ENTREPRISE FOLCO TOMASINI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: LUF 500.000.**

Siège social: L-4684 Differdange, 8, rue Batty Weber.

R. C. Luxembourg B 20.147.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 1996, vol. 487, fol. 14, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 1996.

Signature.

(42648/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**ETABLISSEMENTS EMILE SCHROEDER & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6831 Berbourg, 1, Hierberwée.

R. C. Luxembourg B 42.465.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Echternach, le 22 novembre 1996, vol. 130, fol. 93, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 29 novembre 1996.

Signature.

(42651/551/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**EURO-CONNECT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2514 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 47.655.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 16, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour le compte de EURO-CONNECT S.A.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(42652/752/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**EXPRESS - NETTOYAGE A SEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1, rue du Fort Dumoulin.  
R. C. Luxembourg B 22.369.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1996, vol. 496, fol. 94, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Les associés

J. Zimer, Mme J. Rollinger, Mme M.-R. Zimer

(42655/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**ERMITAGE INTERNATIONAL BOND FUND, Société Anonyme (SICAV).**

Registered office: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.  
T. R. Luxembourg B 35.426.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the fifth of November.

Before Maître Camille Hellinckx, notary public residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of ERMITAGE INTERNATIONAL BOND FUND, a société anonyme, having its registered office at L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse, trade register Luxembourg, section B number 35.426, incorporated by a deed dated on December 3, 1990, published in the Mémorial C, number 10 of January 11, 1991 and whose Articles of Association have never been amended.

The meeting is presided over by Mr David Alexander Coast, Chief Financial Officer, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr Patrick Van Hees, bachelor of notarial law, residing in Messancy, Belgium.

The meeting elects as scrutineer Mr Hubert Janssen, bachelor of law, residing in Torgny, Belgium.

The chairman requests the notary to act that:

I. - The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed and registered with the minutes. The chairman and the scrutineer declare that the proxies of the shareholders have been duly inspected by them and will be deposited at the registered office of the corporation which will assume the safe custody of said proxies.

II. - That this meeting has been duly convened by notices containing the agenda and sent to all shareholders by mail according to law.

III. - As appears from the attendance list, from the 893,579 (eight hundred and ninety-three thousand five hundred and seventy-nine) registered shares, currently issued, 603,486 (six hundred and three thousand four hundred and eighty-six) shares are present or duly represented at the present extraordinary general meeting which consequently is regularly constituted and may deliberate and decide validly on all of the items of the agenda.

IV. - That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. To consider and approve the addition to point b) of Article 22 of the Articles of Association (after the sentence «a Shareholder of the Fund may at any time request the Fund to redeem all or any of his shares in the Fund») of the following provisions:

«c) The Fund may require a Shareholder to redeem his shares on any day (a «Compulsory Redemption Date») at a price per share (payable within one month of the relevant Compulsory Redemption Date) equal to the Net Asset Value per share if the Board of Directors of the Fund determines that:

i) such Shareholder has transferred or attempted to transfer any shares in the Fund in violation of the Articles of Association of the Fund,

ii) any of the representations and warranties made by such Shareholder in connection with the subscription or acquisition of his shares were not true when made,

iii) ownership of shares by such Shareholder will have an adverse tax effect and cause regulatory problems for the Fund,

iv) continuous ownership of shares by such Shareholder may be harmful or injurious to the business or reputation of the Fund, the Manager or the Investment Adviser or may subject the Fund or any of its Shareholders to an undue risk of adverse tax, other fiscal or regulatory consequences.»

2. To consider and approve the addition to Article 22 (after the sentence «Redeemed shares shall be cancelled») of the following provision:

«If on any Dealing Day, redemption requests received by the Fund exceed 10% of the Net Asset Value, excess redemption requests may be carried over to the next Dealing Day.»

3. To consider and approve the addition to the penultimate paragraph of Article 24 (after point f) of the following provision:

«The Directors may postpone a Dealing Day for up to one business day without requirement to give notice to a subscribing Shareholder of the Fund when, in the opinion of the Directors, a significant proportion (which is likely to be 5 % or more) of the assets of the Fund cannot be valued on an equitable basis and such difficulty is expected to be overcome within that period.»

4. To consider and approve the deletion of Article 9 (a) and the substitution of the following provision therefore:

«The annual general meeting of Shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Fund, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the first Tuesday of the month of October each year at 2.00 p.m. and for the first time in 1997. If such a day is a legal or bank holiday in Luxembourg, it will be the next day and the annual general meeting may be held outside of Luxembourg if, in the absolute and final judgement of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.»

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders decide unanimously what follows:

*Sole resolution*

The meeting decides to approve all the propositions of these meeting's agenda and all the consequent amendments to the Articles of Incorporation, without any restriction.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. At the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

**Suit la traduction française:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le cinq novembre.

Par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ERMITAGE INTERNATIONAL BOND FUND, ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse, R.C. Luxembourg, section B numéro 35.426, constituée suivant acte reçu le 3 décembre 1990, publié au Mémorial C, numéro 10 du 11 janvier 1991 et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Monsieur David Alexander Coast, Chief Financial Officer, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire, Monsieur Patrick Van Hees, licencié en notariat, demeurant à Messancy, Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Hubert Janssen, licencié en droit, demeurant à Torgny/Rouvroy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. - Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée et enregistrée avec l'acte. Le président du bureau et le scrutateur déclarent que les procurations des actionnaires ont été dûment vérifiées par eux et resteront déposées au siège de la société, qui en assumera la garde.

II. - Que la présente assemblée a été convoquée par des lettres contenant l'ordre du jour adressées aux actionnaires conformément à la loi.

III. - Qu'il ressort de cette liste de présence que sur les 893.579 (huit cent quatre-vingt-treize mille cinq cent soixante-dix-neuf) actions nominatives, actuellement émises, 603.486 (six cent trois mille quatre cent quatre-vingt-six) actions sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, laquelle, par conséquent, est régulièrement constituée et apte à prendre valablement toutes décisions sur les points de l'ordre du jour.

IV. - Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Envisager et approuver l'addition au point b) de l'article 22 des statuts (après la phrase «Tout actionnaire est en droit de demander au Fonds le remboursement de tout ou partie de ses actions.») des dispositions suivantes:

«c) Le Fonds peut exiger de tout actionnaire le rachat de ses actions à tout moment (une «Date de Rachat Forcé») à un prix par action (payable endéans le mois de la Date de Rachat Forcé afférente) égal à la Valeur Nette par action si le Conseil d'Administration du Fonds constate que:

i) cet actionnaire a cédé ou tenté de céder des actions du Fond en violation des statuts du Fonds,

ii) un quelconque pouvoir ou garantie fait par cet actionnaire en relation avec la souscription ou l'acquisition de ses actions n'était pas conforme à la réalité à ce moment,

iii) la détention d'actions par cet actionnaire aura un effet fiscal néfaste et causera des problèmes réglementaires au Fonds,

iv) la détention d'actions par cet actionnaire pourrait être nocive ou préjudiciable aux affaires ou à la réputation du Fonds, du Gestionnaire ou du Conseiller en Investissement, ou pourrait exposer le Fonds ou l'un de ses actionnaires à un risque injuste de taxation défavorable, ou toutes autres conséquences fiscales ou réglementaires néfastes.»

2. - Envisager et approuver l'addition à l'article 22 des statuts (après la phrase «Les actions remboursées seront annulées.») de la disposition suivante:

«Si un Jour de Transaction, les demandes de rachat reçues par le Fonds excèdent 10 % de la Valeur Nette, les demandes de rachat excédentaires seront reportées au prochain Jour de Transaction.»

3. - Envisager et approuver l'addition à l'avant-dernier paragraphe de l'article 24 (après le point f) de la disposition suivante:

«Les Administrateurs peuvent reporter un Jour de Transaction à un autre jour ouvrable sans qu'il soit nécessaire d'en aviser un actionnaire souscripteur du Fonds quand, à l'opinion des administrateurs, une proportion significative (qui sera de l'ordre de 5% ou davantage) des avoirs du Fonds ne peut être évaluée sur une base équitable et qu'on s'attend à ce que pareille difficulté sera surmontée durant cette période.»

4. - Envisager et approuver la suppression de l'article 9 (a) et son remplacement par la disposition suivante:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social du Fonds ou à tout autre endroit de Luxembourg, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le premier mardi du mois d'octobre chaque année à 14.00 heures et pour la première fois en 1997. Si ce jour est un jour férié légal à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Unique résolution*

L'assemblée décide d'approuver toutes les propositions contenues dans l'ordre du jour de la présente assemblée et toutes les modifications conséquentes des statuts sans aucune restriction.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: D. A. Coast, P. Van Hees, H. Janssen, C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1996, vol. 94S, fol. 30, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1996.

C. Hellinckx.

(42649/215/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**ERMITAGE INTERNATIONAL BOND FUND, Société Anonyme (SICAV).**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 35.426.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 1996.

*Pour le notaire  
Signature*

(42650/215/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**F.H.F. - FIT HEALTH & FUN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: 2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 51.255.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le treize novembre.

Par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding F.H.F. - FIT, HEALTH & FUN S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 51.255;

constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 mai 1995, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 419 du 31 août 1995.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Rémy Meneguz, sous-directeur de banque, demeurant à Olm.

Le président désigne comme secrétaire, Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgium).

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Benoît Sirot, juriste de banque, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant. Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Fixation d'un capital autorisé pour la société et modification subséquente de l'article 5 des statuts.

2.- Nomination statutaire.

B) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts par l'adjonction in fine des alinéas suivants:

«Le capital autorisé est fixé à USD 1.000.000,- (un million de US dollars), représenté par 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de USD 1.000,- (mille US dollars) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est, pendant une période se terminant la cinquième année suivant la date de publication de la présente Assemblée Générale Extraordinaire, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme quatrième membre du Conseil d'Administration, Monsieur Francesco Indrieri, expert-comptable, demeurant à Cozenza (Italie).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. Meneguz, H. Janssen, B. Sirot, C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 1996, vol. 94S, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1996.

C. Hellinckx.

(42657/215/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**F.H.F. - FIT HEALTH & FUN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: 2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 51.255.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 1996.

*Pour le notaire*

Signature

(42658/215/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**EUROLUXIM MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 41.662.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 19, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(42653/677/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**FIALBO FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 19.790.

Le bilan au 31 mars 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société FIALBO FINANCE S.A.  
BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG

Signature

(42659/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**FINADIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 30.186.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société FINADIS S.A.

Signature

Administrateur

(42661/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE FAMIGROUP.**

Siège social: Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quatorze novembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Marc Lambert, employé privé, demeurant à B-Frassem/Arlon, 18, rue du Glissisbourg,  
2) Madame Karin Lambert, employée privée, demeurant à B-Frassem/Arlon, 25, rue du Vallon,  
3) Madame Françoise Lambert, employée privée, demeurant à B-Bonnert/Arlon, 29, rue de Maïtrank,  
4) Madame Monique Lambert, employée privée, demeurant à B-Frassem, 80, rue du Castel,  
5) Madame Anne Lambert, employée de banque, demeurant à B-Frassem/Arlon, 15, rue de la Scierie, ici représentée par Madame Karin Lambert, prénommée, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 13 novembre 1996, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont déclaré être les seuls associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE FAMIGROUP, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Paul Hencks, de résidence à Luxembourg, le 10 décembre 1987, publiée au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 78 du 24 mars 1988, dont le capital social est fixé à deux cent mille francs luxembourgeois (200.000,- LUF), représenté par deux cents (200) parts sociales de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, attribuées aux associés en proportion de leurs apports comme suit:

|   |     |
|---|-----|
| 1) Monsieur Marc Lambert, prénommé, quarante parts sociales . . . . .     | 40  |
| 2) Madame Karin Lambert, prénommée, quarante parts sociales . . . . .     | 40  |
| 3) Madame Françoise Lambert, prénommée, quarante parts sociales . . . . . | 40  |
| 4) Madame Monique Lambert, prénommée, quarante parts sociales . . . . .   | 40  |
| 5) Madame Anne Lambert, quarante parts sociales . . . . .                 | 40  |
| Total: deux cents parts sociales . . . . .                                | 200 |

Lesquels comparants ont par les présentes déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident d'accepter la démission de Monsieur Willy Lambert, agent immobilier, demeurant à B-Bonnert/Arlon, 22, rue de Guirsch, comme gérant de la société.

*Deuxième résolution*

Les associés décident de ne pas accorder décharge pleine et entière au gérant démissionnaire.

*Troisième résolution*

Sont nommés nouveaux gérants de la société:

- Monsieur Marc Lambert, employé privé, demeurant à B-Frassem/Arlon, 18, rue du Glissisbourg,
- Madame Karin Lambert, employée privée, demeurant à B-Frassem/Arlon, 25, rue du Vallon,
- Madame Françoise Lambert, employée privée, demeurant à B-Bonnert/Arlon, 29, rue de Maïtrank,

- Madame Monique Lambert, employée privée, demeurant à B-Frassem, 80, rue du Caste,
- Madame Anne Lambert, employée de banque, demeurant à B-Frassem/Arlon, 15, rue de la Scierie.

*Quatrième résolution*

Les associés décident que les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

La société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe de tous les gérants.

*Cinquième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 10 des statuts est modifié et aura la teneur suivante:

«**Art. 10.** La société est administrée par cinq gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés à une majorité des trois quarts des voix.

L'assemblée détermine les pouvoirs des gérants.

Sont nommés gérants statutaires pour une durée illimitée:

- Monsieur Marc Lambert, employé privé, demeurant à B-Frassem/Arlon, 18, rue du Glissisbourg,
  - Madame Karin Lambert, employée privée, demeurant à B-Frassem/Arlon, 25, rue du Vallon,
  - Madame Françoise Lambert, employée privée, demeurant à B-Bonnert/Arlon, 29, rue de Maïtrank,
  - Madame Monique Lambert, employée privée, demeurant à B-Frassem, 80, rue du Castel,
  - Madame Anne Lambert, employée de banque, demeurant à B-Frassem/Arlon, 15, rue de la Scierie,
- lesquels ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société.

La société sera engagée et représentée extrajudiciairement et judiciairement par la signature conjointe de tous les gérants. Ils ont notamment le pouvoir de signer conjointement tous actes d'acquisition immobilière et tous actes de prêt ou d'ouverture de crédit avec ou sans constitution d'hypothèque, pour financer lesdites acquisitions, de recevoir quittance totale ou partielle du prix de vente.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation en langue du pays aux comparants, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: M. Lambert, K. Lambert, F. Lambert, M. Lambert, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 15 novembre 1996, vol. 459, fol. 27, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): Molling.*

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 29 novembre 1996.

A. Lentz.

(42656/221/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**GALL HOLDINGS LTD S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 20.365.

—  
DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quatre novembre.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains.

A comparu:

La société anonyme holding NAVARRO HOLDINGS LTD, société de droit anglais, avec siège social à GB-BS16JS Bristol, 21, St Thomas Street,

ici représentée par Monsieur Jean-François Bouchoms, juriste, demeurant à Lamadelaine,

en vertu d'une procuration délivrée le 20 août 1996 à Monaco, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire et le comparant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- Que la société dénommée GALL HOLDINGS LTD S.A., Société Anonyme Holding, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 20.365, établie et ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll,

ci-après nommée «la Société», a été constituée aux termes d'un acte reçu par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg en date du 28 mars 1983, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 122 du 10 mai 1983, modifiée suivant acte du même notaire en date du 13 juillet 1983, publié au susdit Mémorial C, numéro 248 du 29 septembre 1983, modifiée suivant acte du même notaire en date du 28 décembre 1984, publié au susdit Mémorial C, numéro 38 du 8 février 1985.

- Que le capital social de la Société est fixé à cent soixante-quinze mille dollars canadiens (175.000,- CAD), représenté par mille sept cent cinquante (1.750) actions de cent dollars canadiens (100,- CAD) chacune, entièrement libérées.

- Que sa mandante, NAVARRO HOLDINGS LTD, actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la Société et, en cette qualité, requiert le notaire instrumentant d'acter que:

- a) décharge est donnée aux administrateurs et commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat,
- b) tout le passif de la Société est réglé,

c) le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment provisionné,  
 d) par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, elle assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel.

- Que l'activité de la Société ayant cessé, l'actionnaire unique est investi de tout l'actif.  
 - Que partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.  
 - Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège social de la Société à Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

Les actions de la Société ont été lacérées en présence du notaire instrumentant.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux publication, radiation, dépôt et autres, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-F. Bouchoms, F. Molitor.

Enregistré à Remich, le 7 novembre 1996, vol. 459, fol. 25, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): P. Molling.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 14 novembre 1996.

F. Molitor.

(42669/223/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

### **FLORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1274 Luxembourg, 30, rue des Bruyères.

R. C. Luxembourg B 54.007.

Monsieur E. Gregoris donne sa démission du poste d'Administrateur de la société, fonction à laquelle il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 février 1996 (acte n° 249 passé en l'étude de Maître Norbert Muller à Esch-sur-Alzette).

En conséquence, il demande à la société de faire le nécessaire lors de la prochaine assemblée et notamment:

1. prendre acte de sa démission qui prend effet à compter du 28 novembre 1996;
2. lui donner quitus pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

E. Gregoris.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1996, vol. 487, fol. 9, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(42663/761/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

### **FORCE CASH CONSEIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 39.240.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 17, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 1996.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A.

Succursale de Luxembourg

P. Visconti

L. Grégoire

Mandataire Commercial

Sous-Directeur

#### *Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire*

L'Assemblée Générale décide de ne pas distribuer de dividende pour l'exercice 1995 et d'affecter le bénéfice de LUF 817.197,- comme suit:

- LUF 16.539,- à la réserve légale,
- LUF 800.658,- au bénéfice reporté.

*Conseil d'Administration*

Mme Anne de la Vallée Poussin

M. Benoît de Hulst

M. Geoffroy Linard de Guertechin

M. Jean-Marie Carry

M. Bernhard Meier.

*Commissaire aux comptes*

COOPERS & LYBRAND.

(42665/010/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**FONDACO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 36.480.

Les comptes annuels au 31 juillet 1995, enregistrés à Luxembourg, le 2 novembre 1996, vol. 487, fol. 16, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 1996.

*Pour la société*  
ARTHUR ANDERSEN, Société Civile  
Signature

(42664/501/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**FRAGRANA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 38.973.

Le bilan au 31 mars 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société FRAGRANA S.A.*  
BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG  
Signature

(42666/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**FUTURE INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 47.499.

Le bilan au 31 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société FUTURE INVEST HOLDING S.A.*  
BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG  
Signature

(42667/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**G.A.B.N.B. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 32.516.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société G.A.B.N.B. S.A.*  
BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG  
Signature

(42668/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**GASA SPEDITION LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-8228 Mamer, 29, rue Nicolas Flener.  
R. C. Luxembourg B 35.087.

**EXTRAIT**

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 novembre 1996, il a été décidé de transférer le siège social de L-8228 Mamer, 48, rue Nicolas Flener à L-8228 Mamer, 29, rue Nicolas Flener.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 25 novembre 1996.

GASA SPEDITION  
LUXEMBOURG S.A.  
M. Finn Schmidt

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 1996, vol. 487, fol. 15, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42670/514/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**GESI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8051 Bertrange, 15, rue Atert.  
R. C. Luxembourg B 47.917.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Echternach, le 22 novembre 1996, vol. 130, fol. 93, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 29 novembre 1996.

Signature.

(42673/551/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**GIGANTES INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 32.869.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 octobre 1996*

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure aux trois quarts du capital.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venu à échéance, Messieurs Norbert Schmitz, Norbert Werner et Jean Bintner ont été réélus en tant qu'administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*GIGANTES INTERNATIONAL HOLDING S.A.*

*Signature*

*Administrateur*

(42674/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**GEO TRADE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 50.255.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le sept novembre.

Par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GEO TRADE S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 8 février 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 253 du 12 juin 1995.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marcello Ferretti, fondé de pouvoir, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire, Madame Birgit Mines-Honneff, employée de banque, demeurant à Leudelange.

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Albert Pennacchio, employé de banque, demeurant à Mondcrange.

Monsieur le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille deux cent cinquante (1.250) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée générale extraordinaire est le suivant:

- Dissolution anticipée et mise en liquidation de la société.
- Nomination d'un liquidateur.
- Détermination des pouvoirs du liquidateur.
- Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de dissoudre la société et de la mettre en liquidation avec effet à ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée désigne comme liquidateur:

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg.

*Troisième résolution*

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et peut se référer aux écritures de la société.

Il peut sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il déterminera et pour la durée qu'il fixera.

*Quatrième résolution*

L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: B. Honneff, M. Ferretti, A. Pennacchio, C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1996, vol. 94S, fol. 38, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 1996.

C. Hellinckx.

(42671/215/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**G.L. FINANCE & DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 50.257.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 486, fol. 103, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Signature.

(42675/664/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**G.L. TRUST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 50.258.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 486, fol. 103, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Signature.

(42676/664/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**GREENWATER S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 25.030.

Le bilan au 31 décembre 1992, approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 7 octobre 1996 et enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1996, vol. 487, fol. 9, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(42677/717/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**GREENWATER S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 25.030.

Le bilan au 31 décembre 1993, approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 7 octobre 1996 et enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1996, vol. 487, fol. 9, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(42678/717/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**GREENWATER S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 25.030.

Le bilan au 31 décembre 1994, approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 7 octobre 1996 et enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1996, vol. 487, fol. 9, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(42679/717/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**GREENWATER S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 25.030.

Le bilan au 31 décembre 1995, approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 7 octobre 1996 et enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1996, vol. 487, fol. 9, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(42680/717/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**GWL INVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 34.616.

Le bilan au 31 décembre 1994, approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 2 février 1996 et enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1996, vol. 487, fol. 9, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(42681/717/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**HADHAN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 23.814.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement  
le 27 novembre 1996*

*Résolution unique*

Le total des bénéfices reportés après l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 4 juin 1996, s'élevant à USD 28.866.630,40, sera affecté de la manière suivante:

|                               |                   |
|-------------------------------|-------------------|
| – Réserve libre: . . . . .    | USD 6.500.000,00  |
| – Bénéfice reporté: . . . . . | USD 22.366.630,40 |

*Pour HADHAN HOLDING S.A.  
SOCIETE GENERALE BANK & TRUST  
LUXEMBOURG  
Le domiciliataire  
Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 19, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42682/045/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**H.B.G. HAUNSTETTNER BETEILIGUNG GESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2670 Luxembourg, 21, boulevard de Verdun.  
R. C. Luxembourg B 48.267.

Le bilan au 30 juin 1995, approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 10 juillet 1995 et enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1996, vol. 487, fol. 9, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(42683/751/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**HERALDA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 15.872.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 octobre 1996*

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure aux trois quarts du capital.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société HERALDA S.A.*

Signature

Administrateur

(42684/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**HOLCHER & CONZEMIUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4843 Rodange, 55, rue Fontaine d'Olière.  
R. C. Luxembourg B 11.918.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 1996, vol. 487, fol. 10, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Signature.

(42685/513/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**INTERNATIONAL BUILDING CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 13.105.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*INTERNATIONAL BUILDING CORPORATION S.A.*

*BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG*

Signature

(42689/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**LARY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 45.789.

**EXTRAIT**

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 novembre 1996, vol. 487, fol. 6, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 1996.

Signature.

(42698/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**HOTEL CENTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 34.636.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 20, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

HOTEL CENTER S.A.

Signatures

(42686/024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**HOTEL CENTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 34.636.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de façon extraordinaire le 22 octobre 1996*

*Résolution*

L'assemblée élit, pour la période expirant à l'assemblée mettant en liquidation la société, les administrateurs et le commissaire aux comptes suivants:

*Conseil d'administration*

MM. Gustave Stoffel, directeur-adjoint de banque, demeurant à Wecker (Luxembourg), président;  
Dirk Raeymaekers, sous-directeur de banque, demeurant à Kopstal (Luxembourg), administrateur;  
Germain Birgen, fondé de pouvoir principal, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes*

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, Luxembourg.

Pour extrait conforme  
HOTEL CENTER S.A.  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 20, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42687/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**INTERNATIONAL & AMERICAN REALTY S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 44.414.

—  
Le bilan au 30 juin 1995, approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 22 février 1996 et enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1996, vol. 487, fol. 9, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(42688/717/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**INTERNATIONAL TEXTILE SERVICES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.  
R. C. Luxembourg B 38.953.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 486, fol. 103, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Signature.

(42690/664/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**JONATHAN FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 42.591.

—  
Le bilan au 31 décembre 1993, approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 5 décembre 1995 et enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1996, vol. 487, fol. 9, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(42691/717/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**JONATHAN FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 42.591.

—  
Le bilan au 31 décembre 1994, approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 5 décembre 1995 et enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1996, vol. 487, fol. 9, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(42692/717/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**JORANO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 21.220.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société JORANO S.A.*

Signature  
Administrateur

(42693/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**JORDAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 51.864.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société JORDAN S.A.*

Signature  
Administrateur

(42694/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**KAKTUSBLUETE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 48.787.

Le bilan au 31 mars 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société KAKTUSBLUETE S.A.*  
BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG  
Signature

(42695/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**KURT BEIER LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8228 Mamer, 29, rue Nicolas Flener.  
R. C. Luxembourg B 43.680.

## EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 novembre 1996, il a été décidé de transférer le siège social de L-8228 Mamer, 48, rue Nicolas Flener à L-8228 Mamer, 29, rue Nicolas Flener.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 25 novembre 1996.

KURT BEIER LUXEMBOURG, S.à r.l.  
M. Finn Schmidt

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 1996, vol. 487, fol. 15, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42697/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**LAUMAR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 41.988.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 1996, vol. 487, fol. 12, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

LAUMAR HOLDING S.A.  
Signature                      Signature  
Un administrateur          Un administrateur

(42699/024/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---



**LENTZ LUCIEN & Cie, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4761 Pétange, 17, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 15.934.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 1996, vol. 487, fol. 10, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Signature.

(42702/513/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**MEDIA-AKTUELL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 43.478.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 28 novembre 1996, vol. 487, fol. 8, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

*Pour MEDIA-AKTUELL, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(42708/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**MANDANOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 31.407.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société MANDANOR S.A.*

BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG

Signature

(42706/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**MARIGNY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 28.994.

Le bilan au 31 mars 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société MARIGNY S.A.*

BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG

Signature

(42707/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**MITOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 43.364.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 29 octobre 1996 que Mademoiselle Gaby Schneider, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette, a été déléguée aux fins d'apposer la deuxième signature sur les certificats d'actions au porteur à émettre, représentatifs de l'augmentation du capital social du 29 octobre 1996 portant sur USD 3.384.000,-, représenté par 564.000 actions nouvelles d'un montant de USD 6,- chacune, conformément à l'article 41, alinéa 2 de la loi sur les sociétés commerciales.

Luxembourg, le 29 octobre 1996.

Pour extrait conforme  
Pour le Conseil d'Administration  
Par mandat  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 16, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(42715/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**OLIVI-RODRIGUES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 298, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 32.763.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 28 novembre 1996, vol. 487, fol. 8, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

*Pour OLIVI-RODRIGUES, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(42726/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**MEDICAL SERVICES GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 17.569.

Le bilan au 30 juin 1994, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société MEDICAL SERVICES GROUP S.A.*

BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG

Signature

(42709/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**MEDICAL SERVICES GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 17.569.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société MEDICAL SERVICES GROUP S.A.*

BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG

Signature

(42710/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**MULTITOURS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 31, Grand-rue.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée MULTITOURS S.A., ayant son siège social à L-1616 Luxembourg, 31, Grand-rue, constituée par acte du notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en date du 17 avril 1996, publié au Mémorial C, n° 330 du 10 juillet 1996, avec un capital social fixé à cent millions de lires italiennes (100.000.000,- ITL), divisé en cent (100) actions d'un million de lires italiennes (1.000.000,- ITL) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Aly May, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire, Maître Katja Scheidecker, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Maître Joe Lemmer, avocat, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, le membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à cette assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

- Que la présente assemblée a pour

*Ordre du jour:*

le remplacement d'un administrateur.

- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur l'objet porté à l'ordre du jour.

– Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite, l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de nommer administrateur, Monsieur Diano Bastianello, juriste, demeurant à I-Padoue, via Rezzonico, 26, en remplacement de Monsieur Lorenzo Zaccagnini, commerçant, demeurant à I-20121 Milan, Foro Buonaparte, 46.

Décharge est accordée à Monsieur Lorenzo Zaccagnini, préqualifié, pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison de la présente, s'élèvent approximativement à la somme de vingt mille francs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent procès-verbal.

Signé: A. May, K. Scheidecker, J. Lemmer, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 4 novembre 1996, vol. 499, fol. 15, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 novembre 1996.

J. Seckler.

(42720/231/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**MEDIKA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 43.920.

Le bilan au 30 septembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société MEDIKA HOLDING S.A.*  
BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG  
Signature

(42711/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**MEDIKA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 43.920.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société MEDIKA HOLDING S.A.*  
BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG  
Signature

(42712/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**MULTIFONDS INVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 46.545.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 17, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 1996.

BANQUE DE GESTION E. DE ROTHSCHILD  
LUXEMBOURG  
Société Anonyme

P. Visconti                      L. Grégoire  
Mandataire                      Sous-Directeur  
commercial

(42719/010/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**MENUISERIE CHIMELLO, SUCC. JELSMA & LEYDER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3844 Schifflange-Foetz, Zone Industrielle «Letzebuenger Heck».

R. C. Luxembourg B 29.551.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 28 novembre 1996, vol. 487, fol. 8, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

*Pour MENUISERIE CHIMELLO*

*SUCC. JELSMA & LEYDER, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(42713/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**MILA, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 43.069.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 1996, vol. 487, fol. 12, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 1996.

*Pour ordre*

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ

Société Civile

Signature

(42714/549/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**MITSUI LIFE INVESTMENT LUXEMBURG S.A., Société Anonyme Holding en liquidation.**

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 22.851.

**DISSOLUTION**

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the thirteenth of November.

Before Us, Maître Camille Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of MITSUI LIFE INVESTMENT LUXEMBURG S.A., a société anonyme holding in liquidation, having its registered office in L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet, R.C. Luxembourg, section B number 22.851, incorporated in Luxembourg City, by a deed of Maître Marc Elter, at that time notary residing in Luxembourg, on the 2nd of May 1985, published in the Mémorial C, number 177 of the 19th of June 1985, and whose Articles of Incorporation have been amended by deeds of the prenamed notary Marc Elter:

- on the 12th of March 1986, published in the Mémorial C, number 149 of the 5th of June 1986;
- on the 25th of July 1986, published in the Mémorial C, number 285 of the 10th of October 1986;
- on the 11th of March 1987, published in the Mémorial C, number 161 of the 1st of June 1987;
- on the 4th of June 1987, published in the Mémorial C, number 269 of the 1st of October 1987;
- on the 18th of June 1987, published in the Mémorial C, number 282 of the 13th of October 1987;
- on the 30th of March 1988, published in the Mémorial C, number 168 of 21st of June 1988;
- on the 30th of March 1989, published in the Mémorial C, number 231 of the 23rd of August 1989;
- on the 30th of March 1990, published in the Mémorial C, number 360 of the 4th of October 1990;
- and for the last time on the 24th of June 1993, published in the Mémorial C, number 359 of the 7th of August 1993.

The Company was put into liquidation by a deed of the undersigned notary, in place of the prenamed notary Marc Elter, on the 3th of September 1996, not yet published in the Mémorial C.

The meeting was presided over by Mr Hideki Daimon, Manager, THE INDUSTRIAL BANK OF JAPAN (LUXEMBOURG) S.A., residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mrs Luigina Barbarino, Deputy General Manager, THE INDUSTRIAL BANK OF JAPAN (LUXEMBOURG) S.A., residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Jean-Claude Simon, Assistant Manager, THE INDUSTRIAL BANK OF JAPAN (LUXEMBOURG) S.A., residing in Léglise (Belgium).

The chairman declared and requested the notary to act:

I. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with the minutes.

II. - As appears from the attendance list, the 259,568 (two hundred and fifty-nine thousand five hundred and sixty-eight) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Report of the auditor on the balance sheet of liquidation.
2. Decision to pay a final dividend.
3. Discharge to the liquidator
4. Discharge to the auditor of the liquidation.
5. Decision relative to the closure of the liquidation.
6. Decision relative to the location of the corporate records.
7. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The meeting, having taken notice of the report by the Auditor, approves the balance sheet of liquidation and the liquidation accounts.

The said report and the report of the liquidator, after signature *ne varietur* by the persons attending and the recording notary, will be attached to the present deed to be registered with it.

*Second resolution*

The meeting decides to pay the shareholders a final dividend.

*Third resolution*

The meeting gives full discharge to the liquidator for the execution of his mandate.

*Fourth resolution*

The meeting gives full discharge to the auditor of the liquidation for the execution of his mandate.

*Fifth resolution*

The meeting pronounces the closing of the liquidation.

*Sixth resolution*

The meeting decides that the accounts and other documents of the company will remain deposited for a period of five years at the former registered office of the company, and that all the possible sums and assets belonging to shareholders and creditors who would not have presented themselves at the end of the liquidation, will be deposited at the same former registered office for the benefit of all it may concern.

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le treize novembre.

Par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en liquidation MITSUI LIFE INVESTMENT LUXEMBURG S.A., ayant son siège social à L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet, R.C. Luxembourg section B numéro 22.851, constituée à Luxembourg suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 mai 1985, publié au Mémorial C, numéro 177 du 19 juin 1985, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire Marc Elter, prénommé:

- en date du 12 mars 1986, publié au Mémorial C, numéro 149 du 5 juin 1986;
- en date du 25 juillet 1986, publié au Mémorial C, numéro 285 du 10 octobre 1986;
- en date du 11 mars 1987, publié au Mémorial C, numéro 161 du 1<sup>er</sup> juin 1987;
- en date du 4 juin 1987, publié au Mémorial C, numéro 269 du 1<sup>er</sup> octobre 1987;
- en date du 18 juin 1987, publié au Mémorial C, numéro 282 du 13 octobre 1987;
- en date du 30 mars 1988, publié au Mémorial C, numéro 168 du 21 juin 1988;
- en date du 30 mars 1989, publié au Mémorial C, numéro 231 du 23 août 1989;
- en date du 30 mars 1990, publié au Mémorial C, numéro 360 du 4 octobre 1990;
- et pour la dernière fois en date du 24 juin 1993, publié au Mémorial C, numéro 359 du 7 août 1993.

La société a été mise en liquidation suivant acte du notaire soussigné, en remplacement du notaire Marc Elter, prénommé, en date du 3 septembre 1996, en voie de publication au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Monsieur Hideki Daimon, Manager, THE INDUSTRIAL BANK OF JAPAN (LUXEMBOURG) S.A., demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire, Madame Luigina Barbarino, Deputy General Manager, THE INDUSTRIAL BANK OF JAPAN (LUXEMBOURG) S.A., demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Jean-Claude Simon, Assistant Manager, THE INDUSTRIAL BANK OF JAPAN (LUXEMBOURG) S.A., demeurant à Légglise (Belgique).

Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. - Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. - Qu'il appert de la liste de présence que les 259.568 (deux cent cinquante-neuf mille cinq cent soixante-huit) actions représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. - Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du commissaire concernant le bilan de la liquidation.
2. Décision de payer un dernier dividende.
3. Décharge à accorder au Liquidateur.
4. Décharge à accorder au Commissaire à la Liquidation.
5. Décision de clôturer la liquidation.
6. Décision relative à l'endroit où les livres sociaux seront conservés.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, approuve le bilan de la liquidation ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire-vérificateur ainsi que le rapport du liquidateur, après avoir été signés ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent procès-verbal pour être formalisés avec lui.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de payer un dernier dividende aux actionnaires.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de donner décharge pleine et entière au liquidateur pour l'exécution de son mandat.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de donner décharge pleine et entière au commissaire-vérificateur pour l'exécution de son mandat.

*Cinquième résolution*

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande des comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: H. Daimon, L. Barbarino, J.-C. Simon, C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1996, vol. 94S, fol. 41, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 1996.

*C. Hellinckx.*

(42716/215/160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**MONTMIRAIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 44.631.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société MONTMIRAIL S.A.*

**BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG**

Signature

(42717/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**MT COIFFURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 52.387.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 486, fol. 103, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Signature.

(42718/664/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**NET HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 26.938.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 19, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1996.

(42721/553/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**NOBLESSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 16.911.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 1996*

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venu à échéance, Messieurs Norbert Schmitz, Norbert Werner et Jean Bintner ont été réélus en tant qu'administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

*Pour la société NOBLESSE S.A.*

Signature

Administrateur

(42724/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

---

**NEXTAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.  
R. C. Luxembourg B 52.788.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt novembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Maître René Faltz, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour le compte du Conseil d'Administration de la société anonyme NEXTAR S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 6, rue Heine, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 52.788, en vertu d'un pouvoir lui conféré par le Conseil d'Administration de ladite société par décision du 14 novembre 1996.

Une copie certifiée conforme de la décision de cette réunion restera annexée aux présentes.

Lequel comparant, ès qualités, a requis le notaire instrumentaire de documenter ses déclarations comme suit:

1) La société anonyme NEXTAR S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire à la date du 7 novembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 18 du 11 janvier 1996.

2) Suivant l'article 3 des statuts, le capital souscrit et entièrement libéré de la société est fixé à deux millions cinq cent mille francs luxembourgeois (2.500.000,- LUF), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de deux mille cinq cents francs luxembourgeois (2.500,- LUF) chacune.

Suivant le même article des statuts, le capital autorisé de la société est fixé à vingt-cinq millions de francs luxembourgeois (25.000.000,- LUF), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de deux mille cinq cents francs luxembourgeois (2.500,- LUF) chacune.

Des pouvoirs ont été conférés au Conseil d'Administration d'augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé, aux conditions et modalités qu'il fixera, le Conseil étant autorisé à supprimer le droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires et à émettre les nouvelles actions avec ou sans prime d'émission.

En date du 14 novembre 1996, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le capital souscrit à concurrence de deux millions cinq cent mille francs luxembourgeois (2.500.000,- LUF), pour le porter ainsi à cinq millions de francs

luxembourgeois (5.000.000,- LUF) par la création et l'émission de mille (1.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de deux mille cinq cents francs luxembourgeois (2.500,- LUF) chacune.

Les actions nouvelles ont été souscrites et entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que le montant de deux millions cinq cent mille francs luxembourgeois (2.500.000,- LUF) a été mis à la disposition de la société.

Les documents justificatifs de la souscription et des paiements en espèces ont été présentés au notaire soussigné.

A la suite de l'augmentation de capital, l'article 3, alinéa 1 est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Paragraphe 1.** Le capital souscrit est fixé à cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF), représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de deux mille cinq cents francs luxembourgeois (2.500,- LUF) chacune, entièrement libérées.»

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de 55.000,- francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Faltz, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 25 novembre 1996, vol. 459, fol. 29, case 7. – Reçu 25.000 francs.

*Le Receveur (signé): P. Molling.*

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 2 décembre 1996.

A. Lentz.

(42722/221/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

#### **NEXTAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R. C. Luxembourg B 52.788.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 2 décembre 1996.

A. Lentz.

(42723/221/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

#### **PARSIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 13.800.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quinze novembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PARSIN S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 13.800, constituée suivant acte notarié en date du 28 avril 1976, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 157 du 30 juillet 1976 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 décembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 151 du 20 avril 1994.

L'Assemblée est ouverte à onze heures quarante-cinq sous la présidence de Madame Claudine Cambron, employée privée, demeurant à Etalle,

qui désigne comme secrétaire, Madame Sandrine Ortwerth, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Madame Giordina Tucci-Ferrato, employée privée, demeurant à Hettange-Grande.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

#### *Ordre du jour:*

1) Dissolution et mise en liquidation de la Société.

2) Nomination du liquidateur et définition de ses pouvoirs.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide la dissolution de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur Guy Glesener, conseiller juridique, demeurant à Luxembourg, 133, avenue Pasteur.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et peut se référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il déterminera et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Cambron, S. Ortwerth, G. Tucci-Ferrato, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1996, vol. 94S, fol. 40, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 1996.

F. Baden.

(42728/200/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**PARSIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 13.800.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-huit novembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PARSIN S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 13.800, constituée suivant acte notarié en date du 28 avril 1976, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 157 du 30 juillet 1976 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 décembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 151 du 20 avril 1994.

La Société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le même notaire en date du 15 novembre 1996, non encore publié au Mémorial.

L'Assemblée est ouverte à quinze heures quarante-cinq sous la présidence de Madame Claudine Cambron, employée privée, demeurant à Etalle,

qui désigne comme secrétaire, Madame Sandrine Ortwerth, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Madame Giorgina Tucci-Ferrato, employée privée, demeurant à Hettange-Grande.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1) Rapport du commissaire à la liquidation.

2) Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation.

3) Clôture de la liquidation.

4) Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans à partir du 18 novembre 1996.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les

actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 15 novembre 1996, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé en qualité de commissaire à la liquidation:

- Monsieur Yves Wallers, réviseur d'entreprises, demeurant à Burden,

et a fixé à ces jour, heure et lieu la présente assemblée.

Ces constatations faites et reconnues exactes par l'Assemblée, celle-ci aborde son ordre du jour comme suit:

1) Rapport du commissaire à la liquidation.

L'assemblée entend le rapport du commissaire à la liquidation sur l'examen des documents de la liquidation et sur la gestion du liquidateur.

Ce rapport conclut à l'adoption des comptes de liquidation et à la décharge du liquidateur.

2) Adoptant les conclusions de ce rapport, l'Assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Monsieur Guy Glesener, conseiller juridique, demeurant à Luxembourg de sa gestion de liquidateur de la Société. L'Assemblée donne également décharge au commissaire à la liquidation.

3) Clôture et liquidation.

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme PARSIN S.A. a cessé d'exister à partir de ce jour.

4) L'Assemblée décide que les livres et documents seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute, à Luxembourg 3B, boulevard du Prince Henri.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Cambron, S. Ortwerth, G. Tucci-Ferrato, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 1996, vol. 94S, fol. 47, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 1996.

F. Baden.

(42729/200/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**PATRILUX S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 30.409.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 15, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Report à nouveau . . . . . LUF (25.488.470,-)

Luxembourg, le 2 décembre 1996.

Signature.

(42730/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**PATRIMOINE INVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 43.209.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 1996, vol. 487, fol. 17, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 1996.

BANQUE DE GESTION E. DE ROTHSCHILD  
LUXEMBOURG  
Société Anonyme

P. Visconti L. Grégoire  
Mandataire Sous-Directeur  
commercial

(42731/010/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**PLENUM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 39.824.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 mars 1996*

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venu à échéance, Messieurs Norbert Schmitz, Jean Bintner et Renato Fabbro sont réélus en tant qu'administrateurs pour une nouvelle durée de 6 ans.

Monsieur Eric Herremans est réélu commissaire aux comptes pour une nouvelle durée de six ans.

Pour la société PLENUM S.A.  
BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG  
Signature

(42732/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

**POINT PUBLISHING S.A., Soparfi-Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-7308 Heisdorf, 11, rue Jean de Beck.  
H. R. Luxemburg B 50.824.

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am dreizehnten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Camille Hellinckx, mit Amtssitz in Luxemburg.

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft POINT PUBLISHING S.A., mit Amtssitz in L-2449 Luxemburg, 15, boulevard Royal, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 50.824, gegründet gemäss Urkunde des damals in Luxemburg residierenden Notars Marc Elter, vom 29. März 1995, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial C, Nummer 344 vom 26. Juli 1995.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Herrn Jan Herman Van Leuvenheim, Berater, wohnhaft in Luxemburg.

Der Herr Vorsitzende beruft zum Schriftführer Herrn Hubert Janssen, Jurist, wohnhaft in Torgny (Belgien).

Er bestellt zum Stimmzähler Herrn Alain Thill, Privatbeamter, wohnhaft in Echternach.

Der so zusammengesetzte Versammlungsvorstand erstellt die Liste der anwesenden Aktionäre mit Angabe der Zahl der vertretenen Aktien.

Die von den Mitgliedern des Versammlungsvorstandes als richtig bestätigte Anwesenheitsliste, nachdem sie von den anwesenden Personen und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet worden ist, bleibt der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigefügt und wird mit derselben einregistriert.

Sodann stellt der Herr Vorsitzende fest und beauftragt den amtierenden Notar zu beurkunden:

I. - Dass sich aus vorerwähnter Anwesenheitsliste ergibt, dass die 50 (fünfzig) voll eingezahlten Aktien jeweils mit einem Nennwert von LUF 25.000,- (fünfundzwanzigtausend Luxemburger Franken), die das gesamte Gesellschaftskapital von LUF 1.250.000,- (einer Million zweihundertfünfzigtausend Luxemburger Franken) darstellen, rechtsgültig hier vertreten sind und dass demzufolge die gegenwärtige ausserordentliche Generalversammlung rechtsgültig tagt und über die Tagesordnung beraten und beschliessen kann, ohne förmliche Einberufung.

II. - Dass die Tagesordnung wie folgt lautet:

*Tagesordnung:*

1) Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-2449 Luxemburg, 15, boulevard Royal nach L-7308 Heisdorf, 11, rue Jean de Beck, und Abänderung von Artikel 3 erster Absatz der Satzung.

2) Statutarische Ernennungen.

Sodann stellt die Generalversammlung fest, dass sie rechtsgültig tagt, erklärt sich mit den Ausführungen des Herrn Vorsitzenden einverstanden, schreitet zur Erledigung der Tagesordnung und fasst, nach Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst, den Gesellschaftssitz von Luxemburg-Stadt nach Heisdorf zu verlegen und demzufolge den ersten Absatz von Artikel drei der Satzung abzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 3. Erster Absatz.** Der Sitz der Gesellschaft ist Heisdorf.»

Die Generalversammlung beschliesst, die Anschrift der Gesellschaft festzulegen wie folgt:

«L-7308 Heisdorf, 11, rue Jean de Beck».

*Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung nimmt Kenntnis vom Ausscheiden, mit Wirkung vom 15. November 1996 an, der folgenden Verwaltungsratsmitglieder:

- a) Herrn Jan Herman Van Leuvenheim, Berater, wohnhaft in L-2449 Luxemburg, 15, boulevard Royal, vorgenannt;
- b) der Aktiengesellschaft INTERNATIONAL NEW MEDIA PUBLISHERS S.A., mit Sitz in L-2449 Luxemburg, 15, boulevard Royal;
- c) der Aktiengesellschaft EUROLUX MANAGEMENT S.A., mit Sitz in L-2449 Luxemburg, 15, boulevard Royal.

Die Generalversammlung nimmt Kenntnis vom Ausschieden, mit Wirkung vom 15. November 1996 an, des geschäftsführenden Direktors: Herrn Jan Herman Van Leuvenheim, vorgeannt.

Die Generalversammlung erteilt allen Vorgeannten volle Entlastung für die von ihnen ausgeübten Mandate.

Die Generalversammlung beschliesst, mit Wirkung vom 15. November 1996 an:

a) die Gesellschaft mit beschränkter Haftung niederländischen Rechtes FAIRSOFT B.V., mit Sitz in NL-3079DB Rotterdam (Niederlande);

b) die Aktiengesellschaft englischen Rechtes ROMSOFT DISTRIBUTION U.K. PLC (Gesellschaftsnummer 3215429), mit Sitz in Cardiff (England);

c) Herrn Fabian Joseph Cornelis Buys, Geschäftsman, wohnhaft in L-7308 Heisdorf, als neue Verwaltungsratsmitglieder zu bestellen.

Die Generalversammlung beschliesst hiermit, mit Wirkung vom 15. November 1996 Herrn Fabian Joseph Cornelis Buys, vorgeannt, zum geschäftsführenden Direktor zu bestellen, welcher Verbindlichkeiten für die Gesellschaft eingehen kann durch seine alleinige Unterschrift.

Ihre Mandate enden mit der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2001.

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Herr Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, im Jahre, Monate und am Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung haben die vorgeannten Komparenten zusammen mit dem amtierenden Notar das vorliegende Protokoll unterschrieben.

Gezeichnet: J.H. Van Leuvenheim, H. Janssen, A. Thill, C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 1996, vol. 94S, fol. 44, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 26. November 1996.

C. Hellinckx.

(42733/215/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

#### **POINT PUBLISHING S.A., Soparfi-Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-7308 Heisdorf, 11, rue Jean de Beck.

H. R. Luxemburg B 50.824.

Koordinierte Statuten hinterlegt im Handelsregister in Luxemburg, am 3. Dezember 1996.

Zwecks Vermerk zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 26. November 1996.

C. Hellinckx.

(42734/215/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

#### **SAIMA AVANDERO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxemburg B 20.957.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le douze novembre.

Par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SAIMA AVANDERO INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 20.957, constituée sous la dénomination de SAIMA INTERNATIONAL S.A. suivant acte reçu le 26 octobre 1983, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 360 du 7 décembre 1983 et dont les statuts ont été modifiés suivant actes:

- en date du 13 février 1984, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 73 du 14 mars 1984;
- en date du 30 avril 1986, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 207 du 22 juillet 1986;
- en date du 19 juin 1986, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 258 du 11 septembre 1986;
- en date du 25 novembre 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 46 du 21 février 1989;
- en date du 31 janvier 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 157 du 7 juin 1989;
- en date du 17 novembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 135 du 25 avril 1990;
- en date du 19 octobre 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 132 du 16 mars 1991;
- en date du 14 décembre 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 191 du 22 avril 1991;
- en date du 15 mai 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 410 du 28 octobre 1991;
- en date du 12 juillet 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 23 du 23 janvier 1992;
- en date du 23 janvier 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 297 du 6 juillet 1992;
- en date du 30 juillet 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 575 du 7 décembre 1992;
- en date du 23 novembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 63 du 9 février 1993; cet acte contenant, entre autres, le changement de la dénomination de la société en SAIMA AVANDERO INTERNATIONAL S.A.;
- en date du 29 janvier 1993, publié au Mémorial C, numéro 204 du 5 mai 1993;
- en date du 8 avril 1993, publié au Mémorial C, numéro 314 du 1<sup>er</sup> juillet 1993;
- en date du 12 juillet 1993, publié au Mémorial C, numéro 450 du 4 octobre 1993;
- en date du 27 octobre 1993, publié au Mémorial C, numéro 596 du 15 décembre 1993;
- en date du 9 décembre 1993, publié au Mémorial C, numéro 84 du 8 mars 1994;

- en date du 22 mars 1994, publié au Mémorial C, numéro 267 du 9 juillet 1994;
- en date du 5 juillet 1994, publié au Mémorial C, numéro 448 du 10 novembre 1994;
- en date du 3 février 1995, publié au Mémorial C, numéro 266 du 16 juin 1995;
- en date du 17 juillet 1996, publié au Mémorial C, numéro 522 du 16 octobre 1996;
- en date du 7 octobre 1996, en voie de publication.

L'assemblée est présidée par Monsieur Dirk Raeymaekers, sous -directeur, demeurant à Kopstal.

Le président désigne comme secrétaire, Madame Maryse Santini, fondée de pouvoir, demeurant à Bettembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Mademoiselle Gaby Stammet, employée de banque, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. - Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II. - Qu'il ressort de la liste de présence que les 400.000 (quatre cent mille) actions représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation de capital à concurrence de CHF 2.000.000,- (deux millions de francs suisses) pour le porter de son montant actuel de CHF 40.000.000,- (quarante millions de francs suisses) à CHF 42.000.000,- (quarante-deux millions de francs suisses) par la création et l'émission de 20.000 (vingt mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de CHF 100,- (cent francs suisses) chacune.

2. Souscription et libération intégrale de l'augmentation du capital par renonciation à une créance certaine, liquide et exigible au montant de CHF 2.000.000,- (deux millions de francs suisses) à charge de la société.

3. Autorisation à conférer au conseil d'administration d'augmenter le capital social autorisé jusqu'à un montant de CHF 50.000.000,- (cinquante millions de francs suisses).

4. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de CHF 2.000.000,- (deux millions de francs suisses) pour le porter de son montant actuel de CHF 40.000.000,- (quarante millions de francs suisses) à CHF 42.000.000,- (quarante-deux millions de francs suisses) par la création et l'émission de 20.000 (vingt mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de CHF 100,- (cent francs suisses) chacune, à souscrire et à libérer intégralement par incorporation au capital d'une créance certaine, liquide et exigible et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de la totalité des actions nouvelles l'actionnaire majoritaire, la société anonyme SAIMA AVANDERA SpA, ayant son siège à Milan, Italie.

*Intervention - Souscription - Libération*

Est ensuite intervenue aux présentes ladite société SAIMA AVANDERO SpA, en vertu d'une des procurations dont mention ci-avant;

laquelle, par son représentant, a déclaré souscrire les 20.000 (vingt mille) actions nouvelles et les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible à concurrence d'un montant de CHF 2.000.000,- (deux millions de francs suisses), existant à son profit et à charge de la société anonyme SAIMA AVANDERO INTERNATIONAL S.A., à Luxembourg, prédésignée, et en annulation de cette même créance à due concurrence.

Cet apport fait l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises indépendant COOPERS & LYBRAND S.C., représenté par Monsieur Pascal Rakovsky, conformément aux stipulations de l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

*Conclusion*

«Conformément à l'article 26-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, nous avons examiné la valeur de l'apport décrit ci-avant. A notre avis, sur base du mode d'évaluation décrit ci-avant, la valeur de CHF 2.000.000,- attribuée à la partie de la créance s'élevant à CHF 2.040.078,-, apportée par l'actionnaire de la société, est au moins égale à la valeur des 20.000 actions de SAIMA AVANDERO INTERNATIONAL S.A. d'une valeur nominale de CHF 100,- chacune à émettre en contrepartie.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de renouveler l'autorisation donnée lors de la constitution de la société et d'instaurer pour une durée de cinq ans à dater de la publication du présent acte, un nouveau capital autorisé d'un montant de CHF 50.000.000,- (cinquante millions de francs suisses) avec émission d'actions nouvelles, sans pour autant réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

*Quatrième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à CHF 42.000.000,- (quarante-deux millions de francs suisses), représenté par 420.000 (quatre cent vingt mille) actions d'une valeur nominale de CHF 100,- (cent francs suisses) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont et resteront nominatives.

Le capital autorisé est fixé à CHF 50.000.000,- (cinquante millions de francs suisses), représenté par 500.000 (cinq cent mille) actions d'une valeur nominale de CHF 100,- (cent francs suisses) chacune.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à dater de la publication de l'acte du 12 novembre 1996, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission et libérées par apport en nature ou en numéraire, par compensation avec des créances ou de toute autre manière à déterminer par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue. Cette modification sera constatée et publiée conformément à la loi par le conseil qui prendra ou autorisera toutes mesures nécessaires à cet effet.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq cent quatre-vingt-cinq mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: D. Raeymaekers, M. Santini, G. Stammet, C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1996, vol. 94S, fol. 41, case 4. – Reçu 491.200 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 1996.

C. Hellinckx.

(42745/215/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

#### **SAIMA AVANDERO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 20.957.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 1996.

C. Hellinckx.

(42746/215/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

#### **QUATINGO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 32.607.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1996, vol. 487, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 octobre 1996*

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure aux trois quarts du capital.

*Pour la société*  
**QUATINGO HOLDING S.A.**  
Signature

*Un administrateur*

(42740/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 1996.